



**Formulaire participation cantonale "Rail Check 2023 - 2024"
 ETUDIANTS**

(cf. Règlement concernant les modalités de prise en charge des frais de transport pour les apprentis et étudiants du secondaire du deuxième degré général du 6 juin 2012 (RS/VS 400.120))

Coordonnées de la municipalité :

Nom de la municipalité : _____

Adresse : _____

Coordonnées pour le versement : _____

Nom et adresse de la banque : _____

IBAN CH ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | ____

ou

CCP CH ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | ____

Paiements pour les étudiants du secondaire du deuxième degré général (ETUDIANTS)

1. Montant des factures payées (CFF, entreprise de transport) : →

Justificatifs à joindre en annexe :

- factures avec justificatifs de paiement par la commune

2. Montant des remboursements individuels : →

Justificatifs à joindre en annexe :

- Rail Checks originaux
- quittance d'achat des abonnements individuels
- justificatifs des remboursements effectués par la commune

Date : _____ Sceau et signature de la commune : _____ **Total :**

Participation cantonale (50%) : →

Le formulaire ainsi que les justificatifs sont à retourner par la commune à l'adresse suivante :

**Département de l'économie et de la formation (DEF)
 SAAJF - Comptabilité/Rail-Check
 CP 478, Planta 1
 1951 Sion**

Les demandes doivent être regroupées et doivent nous parvenir au plus tard avant le 17 novembre 2023 à l'exception des factures ou remboursements reçus ultérieurement par la commune.

Laisser libre

Signature 1		Signature 2	
Créancier n° :			Visa formel :
Pièce n° :			Date de saisie :
Compte	Centre de coûts	N° ordre / Produit	Montant
3632.100	6085	414413	